



RETRAITÉS de L'AVEYRON

Le 14 mai 2007

LETTRÉ OUVERTE AUX CANDIDATS

« *Les retraités veulent être entendus* »

Mesdames, Messieurs les Candidats,

Les retraités et les personnes âgées forment un groupe social important 13 millions de personnes appelées à s'accroître encore par l'effet de la pyramide et de l'allongement de la durée de vie (dans notre département, près de 35 % de la population a plus de 60 ans) Ils ont des revendications propres pour lesquelles vous devez y apporter attention et y répondre.

Les organisations syndicales de retraités tiennent à vous faire connaître leurs revendications sur quelques points qui leur apparaissent primordiaux.

Le niveau actuel des retraites ne permet pas de satisfaire les besoins les plus élémentaires. 40 % des pensionnés perçoivent une pension (base + complémentaire) inférieure ou égale à 700 € !

Les retraités sont confrontés quotidiennement aux hausses du coût de la vie :

- Hausse des dépenses de santé directes (franchise de 1 € par acte médical, et de 18 € sur les actes chirurgicaux, hausse du forfait hospitalier à 16, dépassements d'honoraires ...)
- Hausse du coût des mutuelles
- Hausse des dépenses de première nécessité (légumes + 5 %, Eau + 4,7 %, Logement + 3 %)
- Hausse de l'énergie (essence, gaz + 11,30)
- Reste à charge très important pour le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie
- Coût élevé des séjours en maison de retraite.

Les retraités d'aujourd'hui aspirent à vivre mieux et ont de nouveaux besoins. A 60 ans, ils ont de nombreuses années à vivre et refusent de devenir une population vulnérable, privée de projets de vie de fait d'une érosion du pouvoir d'achat de leurs pensions de retraite.

La question du niveau de vie des retraités avec des pensions correctes, permettant de vivre dignement, pleinement intégrés dans la société est une question de choix de société.

Quelle place donnerez-vous aux retraités aujourd'hui ?

Les retraités ne sont pas qu'un coût ! Ils sont un des moteurs de développement d'activité ou d'emploi pour la société : le loisir et le tourisme, mais aussi pour la santé, la recherche, l'aide à la personne, la prise en charge de l'autonomie. Ils aident souvent, à la fois leurs parents et leurs enfants. Ils ont un rôle important dans la vie associative. Ils sont créateurs de liens sociaux comme ils ont été créateurs de richesses.

L'ensemble des organisations syndicales de retraités revendique :

La revalorisation des pensions et retraites du secteur privé et du secteur public ainsi qu'un minimum de pension égal au SMIC

Le financement pérenne de l'APA n'est pas assuré par les ressources perçues par la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie. Le résultat en est une part croissante incombant aux conseils généraux avec deux conséquences :

Une tendance évidente des conseils généraux à sous-évaluer les besoins des personnes âgées et donc à ne pas servir l'APA au montant maximum prévu par les textes en vigueur, ce qui est inadmissible lorsque l'on connaît les besoins des personnes âgées vivant à leur domicile.

Des différences d'attribution d'un département à l'autre ce qui est en totale contradiction avec l'esprit et la lettre des textes fondateurs de l'APA et de la CNSA, qui doivent assurer une égalité de traitement sur tout le territoire national.

Les organisations syndicales de retraités refusent les minoration des plans d'aide et les inégalités entre départements. Elles n'acceptent pas le principe de la contribution de solidarité pour l'autonomie versée en compensation d'un jour travaillé supplémentaire.

Les organisations syndicales demandent :

- **La reconnaissance de la dépendance et la prise en charge solidaire**
- **Sa gestion et son financement par la Sécurité Sociale.**

Pour certains retraités, il est impossible de faire face au coût de l'hébergement dans un établissement pour personnes âgées. Le tarif appliqué pour l'hébergement et le reste à charge du tarif dépendance sont largement supérieurs au niveau moyen des retraités.

Des prix de journée élevés (souvent de l'ordre de 80 € ou plus) laissent à la charge des familles des sommes élevées atteignant 1500 à 2000 € par mois, voire plus. Comment ne pas s'inquiéter devant de telles charges ? La situation est encore plus dramatique lorsqu'il s'agit de la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les mesures prises jusqu'à présent sont insuffisantes :

- Augmenter le nombre de places dans les Maisons de retraite dans notre département afin de l'adapter au vieillissement de notre population
- Adapter le nombre et la formation des personnes afin d'offrir à ces patients un service de meilleure qualité et plus de dignité.

Le gouvernement à venir doit faire plus dans tous ces domaines, d'autant plus que la plupart des mesures annoncées tant dans le plan « bien vieillir » que dans le plan antérieur « Solidarité Grand Age » sont financées par la Sécurité Sociale et non par l'Etat lui-même.

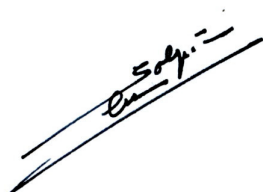
Les retraités veulent être entendus. Les retraités et les personnes âgées attendent de votre part des réponses concrètes et des moyens répondant à leurs besoins :

- ✦ *De pouvoir d'achat des pensions et retraites*
- ✦ *D'accès aux soins et de prise en charge de la perte d'autonomie*
- ✦ *D'hébergement dans les établissements pour personnes âgées*
- ✦ *D'aide à domicile, de services publics.*

Nous ne manquerons pas de faire état de votre réponse lors d'une conférence de presse que nous programmons le jeudi 31 MAI 2007 ;

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs les candidats, en nos meilleurs sentiments

Pour les organisations syndicales de retraités
SOLIGNAC Claude.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Solignac', written over a horizontal line.

NB : Nous vous proposons de transmettre votre réponse au (x) destinataire (s) de votre choix.

- Union des Retraités CFE CGC 26 BD Tarayre 12000 RODEZ
- Union des Retraités CFDT, 23 av de la Gineste 12000 RODEZ
- Union des Retraités CGT 50 Rue Raynal 12000 RODEZ